

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 mai 2015

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2739)

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° AS528

présenté par

M. Sirugue, rapporteur

à l'amendement n° AS|24 de la commission des affaires culturelles et de l'éducation

ARTICLE 20

Au dernier alinéa, substituer aux mots :

« la définition d'une »

le mot :

« la ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.